



**Mézenc  
Loire  
Meygal**

AR Prefecture

043-200073401-20260305-2026033-DE  
Reçu le 16/03/2026

**COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL  
10 PLACE SAINT-ROBERT  
43260 SAINT-JULIEN-CHAPTEUIL**

**N° 2026. 033**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de la convocation : 25/02/2026

Membres en exercice : 43 | Présents : 24 | Votants : 27 | Abstentions : 0 | Contre : 0 | Pour : 27

**SÉANCE du 5 mars 2026**

L'an deux mille vingt-six, jeudi 5 mars à 20 heures, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Monastier-sur-Gazeille, sous la présidence de Jean-Marc FARGIER.

**Membres présents** : Serge VILLARD, Joël DEVIDAL, Christian CHORLIET, Hervé ROMIEU, Jean-Marc FARGIER, Jean-Claude MASSEBEUF, Fabrice FLOURY, Raphaël BONNET, Annie MAUTÉ, Stéphane SAGUETON, Fernand CHAIZE, Michel ARCIS, Michel RIBES, Chantal GUENARD, Jean-Pierre SABATIER, Philippe DELABRE, André DEFAY, Martine SIVET, Agnès MOURLEVAT, Jean CHAMBON, Raymond ABRIAL, Jean-Pierre ALLARY, Christine MIRAMAND, Francis DELMAS

**Procuration de** : Laurence DESSALCES-BONNET à Stéphane SAGUETON, François CABANES à Martine SIVET, Marie-Christine VEYSSET à Agnès MOURLEVAT

**Secrétaire de séance** : Michel ARCIS

**OBJET** : Vote dossier n°1 de fonctionnement pour la gestion collective et foncière du Plan Pastoral Territorial

Le dossier n°1 présenté au conseil communautaire porte sur l'axe 1, action 1.1 du programme d'action déposé au titre du Plan Pastoral Territorial.

**Fiche action correspondante :**

**AXE 1 : DEVELOPPER DES DYNAMIQUES COLLECTIVES ET FAIRE CONNAITRE L'ACTIVITE PASTORALE**

1.1 Encourager la gestion collective en milieu pastoral, structurer et sécuriser le foncier pastoral



Plan de financement sur 5 ans	Dépenses estimées	Montant Région	Montant FEADER via la T01 (à titre indicatif)	Reste à charge du maître d'ouvrage
	60 000 €	24 000 € (40 %)	36 000 € (60 %)	0 € (0 %)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pérenniser l'action du groupement pastoral existant et faire émerger de nouveaux collectifs pastoraux ;</li> <li>• Structurer le foncier pastoral pour permettre le maintien de l'activité pastorale ;</li> <li>• Encourager le développement de l'activité pastorale en identifiant et en mobilisant du foncier disponible.</li> </ul>			

- Maitrise d'ouvrage : Communauté de communes du Mézenc Loire Meygal
- Durée de l'action : du 01/07/2025 au 30/06/2028 (fin de la programmation FEADER)
- Dépenses prévisionnelles = **total 48 000 €**
  - Prestation de service (25 jours / an) - appel d'offre via un marché public = 48 000 €
- Subventions sollicitées : 19 200 € (Région) et 28 800 € (FEADER)

**Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil communautaire :**

- APPROUVE le plan de financement ci-dessus, et la demande de financement déposée au titre de l'axe 1, action 1.1 du Plan Pastoral Territorial.

**Le Président, Jean-Marc FARGIER**

